

CERTIFICAT DE MARIAGE CONSTATE

Registre N° 34/2010

Nous, SEYNOU SENE OFFICIER D'ETAT CIVIL DU CENTRE SECONDAIRE MERMOZ SACRE COEUR

Certifions à tous ceux qu'il appartiendra de DJIBRIL SENE NELE 10.03.1977 à Louga Psychologue HLATHIOKHEHE X-BI FILS DE AHSATH SENE et DE NANE FAMA ISSÉ d'une part... et Ramatoulaye Sady XEE LE 18.09.1981 A PIKINE Comptable SACRE COEUR 9127 Fille DE BABACAR SADIYOF DE MADAME SECK d'autre part ont contracté mariage entre eux selon la coutume Otusulmane LE 13.03.2010 A DAKAR

et que ce mariage a été enregistré par nous le 04.04.2010 A 14H45

L'Epoux susnommé nous déclare opter

pour la polygamie

Les époux sont convenus du versement d'une dote comprenant tout son patrimoine entièrement versée

et déclarent opter pour (régime matrimonial) SEPARATION DES BIENS

En foi de quoi, nous avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de raison

Registre N° 34/2010

Fait à Dakar, le 04.04.2010

L'Officier de l'Etat Civil



Signature of Seynou SENE, Officier d'Etat Civil